

Rapport d'évaluation

Évaluation institutionnelle

du Campus Macdonald

Décembre 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

L'évaluation institutionnelle des établissements d'enseignement collégial s'inscrit dans une opération menée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) auprès de l'ensemble des collèges qui offrent un programme conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC). La Commission a demandé à tous ces établissements de procéder, au cours des années 2001 et 2002, à l'évaluation de leur établissement.

La Commission a procédé à l'évaluation institutionnelle du Campus Macdonald selon les critères annoncés dans le *Guide d'évaluation institutionnelle* publié en juin 2000¹. Chaque collège était invité à procéder à un examen de sa mission et de ses principaux objectifs institutionnels, à poser un regard critique sur son organisation et sa gestion, à mesurer l'atteinte de ses objectifs institutionnels, à apprécier les moyens qu'il s'est donnés pour assurer son développement et pour s'ajuster aux attentes de la société, et, enfin, à apprécier la qualité de ses pratiques de communication.

Le Campus Macdonald a transmis, dans les délais prévus, son rapport à la Commission qui l'a reçu le 21 mars 2002, rapport dûment adopté par le Conseil de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de l'Université McGill. Un comité de la Commission, présidé par une commissaire², a analysé ce rapport et a effectué une visite à l'établissement les 5 et 6 février 2003. À cette occasion, le comité a rencontré la direction de l'établissement, le comité d'autoévaluation, des membres du comité de programme ainsi que des professeurs³ des différentes disciplines de la formation spécifique et générale, des élèves, des professionnels et des employés de soutien.

Le présent rapport expose les conclusions de la Commission, après que celle-ci ait analysé le rapport d'autoévaluation et recueilli de l'information additionnelle lors de la visite.

-
1. COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL, *Guide d'évaluation institutionnelle*, juin 2000, 29 p.
 2. Le comité était composé de : M^{me} Louise Chené, commissaire, M. Serge Larivière, professeur retraité de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, M. Patrick Woodsworth, directeur général du Collège Dawson. Le comité était assisté de M^{me} Jocelyne Bolduc, agente de recherche de la Commission, qui agissait comme secrétaire.
 3. Dans le présent document, le genre masculin désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes.

Présentation de l'établissement et description de la démarche d'autoévaluation

L'établissement

Le Campus Macdonald est situé à Montréal, dans l'ancienne municipalité de Sainte-Anne-de-Bellevue. Dès sa fondation, en 1907, l'établissement a été intégré à l'Université McGill; il est aujourd'hui le site de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement. En plus d'offrir la formation universitaire, le Campus Macdonald dispense, en anglais, un programme collégial, *Gestion et exploitation d'entreprise agricole*, conformément à une entente avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. C'est le seul programme collégial au Québec qui soit dispensé par une université.

À l'automne 2001, 95 élèves étaient inscrits au niveau collégial. Le personnel attribué au programme comprend le directeur, son adjoint, qui est aussi enseignant, la responsable du recrutement et des admissions, cinq enseignants, deux secrétaires et des enseignants chargés de cours à la formation générale. Les autres personnels actifs dans le programme ou auprès de ses élèves, dont plusieurs enseignants de la formation spécifique, relèvent directement de l'administration universitaire.

Le programme *Gestion et exploitation d'entreprise agricole* bénéficie des mêmes services et des mêmes installations que les autres programmes offerts par l'Université McGill.

La démarche institutionnelle d'évaluation

Le programme *Gestion et exploitation d'entreprise agricole* du Campus Macdonald étant offert par une université, la Commission a tenu à préciser que l'évaluation institutionnelle, dans ce cas-ci, devait se rapporter au secteur collégial exclusivement et plus particulièrement aux conditions liées à la mise en œuvre du programme dans un contexte universitaire.

L'autoévaluation a été réalisée par un comité composé du directeur du programme, de son adjoint et d'un enseignant. Des consultations informelles ont été menées auprès des élèves et des membres du corps professoral. L'assemblée du *Directly involved staff*, réunissant tous les employés actifs dans le programme ainsi que des représentants des élèves, a été régulièrement informée des progrès de l'évaluation. Enfin, les diplômés ont répondu à un questionnaire portant surtout sur leur pratique professionnelle.

Le comité d'autoévaluation a identifié des préoccupations qui ont guidé sa démarche, soit les facteurs affectant les résultats des élèves, les ressources financières et la pertinence du programme. Le traitement des critères d'évaluation a reflété ces préoccupations.

Le Campus⁴ a profité des liens étroits qu'entretiennent entre eux les divers intervenants pour réaliser une évaluation efficace, qui a permis de bien cerner les défis et les opportunités qui se présentent à l'établissement.

La mission

La clarté et la précision de l'énoncé de mission et des objectifs institutionnels

Le Campus présente sa mission comme étant d'offrir, en anglais, le programme collégial qu'il est autorisé à dispenser. Il considère plus spécifiquement qu'il se doit d'offrir une éducation de qualité dans le domaine de la gestion et de la technologie agricole, afin que ses élèves deviennent des membres compétents et appréciés de la communauté agricole. L'énoncé de mission est clair et univoque. Il est cependant peu utilisé dans les documents de l'établissement, celui-ci se référant plutôt à ses objectifs éducatifs. En effet, le Campus a profité de la révision du programme, en 2000, pour définir quatre objectifs éducatifs :

4. À partir de cette section, les appellations Campus Macdonald et Campus désignent le programme *Gestion et exploitation d'entreprise agricole* offert au Campus Macdonald.

rendre les diplômés compétents dans l'exercice de leur profession, favoriser l'intégration des élèves à la vie professionnelle, encourager la mobilité professionnelle et susciter l'intérêt dans l'approfondissement continu de la connaissance. Chacun de ces objectifs est développé en quelques éléments. Par exemple, la compétence professionnelle inclut à la fois des connaissances techniques et des attitudes comme la sensibilité aux questions environnementales et l'esprit d'entreprise. L'intégration à la vie professionnelle comprend la capacité d'analyser le contexte social dans lequel s'exerce l'agriculture, l'habileté à porter un jugement critique sur des politiques ou sur les positions des associations agricoles ou des groupes de pression et le développement d'habiletés de communication dans un contexte bilingue.

Les objectifs du programme complètent la mission en précisant ce qu'est une éducation de qualité dans ce secteur. Ces objectifs ont été élaborés en tenant compte des principales préoccupations qui touchent le milieu agricole : questions environnementales, mondialisation des marchés, actions des groupes de pression et contrôles législatifs. En fait, le programme vise à outiller l'élève pour qu'il puisse gérer une entreprise agricole de façon professionnelle, en comprenant l'impact des divers facteurs sociaux, économiques et politiques et en participant à l'évolution de ces facteurs.

L'adhésion à la mission et aux objectifs institutionnels

Les objectifs éducatifs sont communiqués aux élèves et aux membres du personnel dans diverses publications, dont le site Web du programme. Les intervenants les connaissent et ils y adhèrent. Toutefois, l'adhésion à ces objectifs demeure à un niveau abstrait et elle ne se concrétise pas toujours dans des actions qui en permettraient l'atteinte. Le contexte particulier au campus Macdonald, soit celui d'une formation collégiale enseignée en milieu universitaire, ainsi que les caractéristiques de sa clientèle teintent l'interprétation de la mission et ils influencent les actions prises dans le but d'atteindre les objectifs du programme, notamment au regard de la réussite scolaire et de la place de l'anglais dans le programme.

L'établissement n'a pas encore une pleine compréhension de la problématique de la réussite scolaire au niveau collégial. Les enseignants se sont montrés très intéressés à aider leurs élèves, ce qu'ils font d'ailleurs largement, lorsque ceux-ci le demandent. Toutefois, le Campus n'a pas vraiment amorcé de réflexion sur les dimensions plus larges de la réussite et de la diplomation, comme l'analyse des facteurs d'échec et d'abandon ou la mise en place de mesures pour des clientèles ciblées.

La mission du Campus Macdonald est d'offrir un programme de qualité en anglais. Les objectifs éducatifs précisent qu'il est important que l'élève développe des habiletés de communication dans un contexte bilingue. Près de la moitié des élèves admis au programme sont francophones; leur connaissance de l'anglais varie énormément, alors que certains d'entre eux sont unilingues à leur entrée au Campus. Certains de ces élèves réussissent à améliorer leurs compétences linguistiques et à diplômer du programme, ce qui n'est pas le cas de tous. Le Campus a réalisé certains accommodements pour aider les élèves francophones non-bilingues, dont l'offre de cours d'anglais adaptés. D'autres initiatives, prises à titre individuel, suscitent des questions; par exemple, lorsqu'en classe, des discussions se déroulent en français, alors que le Campus Macdonald vise à former des personnes capables de s'exprimer en anglais.

Afin que l'adhésion à la mission se concrétise dans des actions qui en faciliteront l'accomplissement, le Campus aurait intérêt à réunir son personnel et à dégager une vision commune de la signification et des impacts de sa mission en relation avec les particularités de sa clientèle.

Le mode d'organisation et de gestion

Les instances de gestion

La gestion du programme est assurée par son directeur, qui est aussi un vice-doyen de la Faculté. Celui-ci est assisté dans ses fonctions par un adjoint qui est également enseignant et conseiller auprès des élèves (*academic advisor*). Habituellement, le Campus forme des comités ad hoc pour des dossiers particuliers, comme la révision du programme. Dans le rapport d'autoévaluation, cette instance est désignée par l'appellation « comité de programme », bien qu'il ne s'agisse pas d'un comité permanent. Lorsqu'un comité ad hoc s'occupe de questions relatives à la gestion du programme, il présente ses conclusions au *Directly involved staff (DIS)* pour discussion⁵. Les décisions qui y sont prises sont ensuite proposées au conseil de la Faculté pour approbation. Les membres du « comité de programme » (comité ad hoc) sont aussi membres du *DIS*. Parmi ces derniers, certains appartiennent aussi au conseil de la Faculté où ils siègent en tant que professeurs à l'ordre universitaire, et, dans certains cas, en leur qualité de vice-doyens. Les mêmes personnes participent donc, à titres divers, aux différentes instances de gestion. L'établissement

5. Le *DIS* est une instance plus large qui regroupe la direction du programme, tous les enseignants et les professionnels qui y sont rattachés, deux vice-doyens de la Faculté et trois représentants des étudiants (un par cohorte).

travaille présentement à la définition d'un comité de programme permanent, dont la composition sera inscrite à la PIEA.

La gestion financière relève directement du directeur du programme, qui n'a pas à consulter le conseil de la Faculté à cet égard. Les services aux étudiants, ainsi que les services administratifs et financiers sont administrés par l'Université. Des liens sont maintenus entre ces services et la direction du programme, mais ils pourraient être resserrés. Par exemple, les élèves s'inscrivent en utilisant le système informatisé de l'université, mais ils doivent ensuite vérifier auprès de la gestion du programme pour valider leur choix de cours, car le système ne tient pas compte des contraintes spécifiques à leur cheminement scolaire.

La gestion présente de légers problèmes. Entre autres, il n'y a pas encore au Campus une culture de participation formelle au comité de programme, probablement à cause du caractère ad hoc du comité. De même, les procédés de participation sont complexes, alors que les décisions sont discutées à trois niveaux, souvent par les mêmes personnes qui y jouent des rôles différents. Le Campus Macdonald aurait intérêt à s'interroger sur la possibilité de simplifier les processus de participation et de décentraliser les responsabilités vers les principaux acteurs. Par exemple, un accommodement pourrait être envisagé où le conseil de la Faculté délègue formellement des responsabilités au directeur de programme, à l'image de la gestion financière qui est pleinement assumée par ce dernier.

La gestion pédagogique

Le Campus a profité de la révision du programme pour s'assurer que les enseignants comprennent bien la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages et qu'ils s'y conforment. Des activités de formation ont d'ailleurs eu lieu pour les y aider.

Le Campus n'a pas de Politique institutionnelle d'évaluation de son programme. La direction et les enseignants réguliers discutent souvent du programme de façon informelle et les cours sont évalués par les élèves à chaque session. Toutefois, l'établissement n'a pas prévu de mécanismes pour réfléchir de façon concertée à l'ensemble de la formation à l'occasion d'une évaluation de programme. Le Campus ne dispose pas non plus d'un système d'information fonctionnel à cet égard. Le nombre d'élèves étant limité, il est relativement facile de suivre leur cheminement de façon informelle, surtout chez les élèves qui continuent dans le programme jusqu'à la diplomation. Il est beaucoup moins aisé de déceler des tendances, de saisir l'ampleur des échecs et des abandons ou de repérer les caractéristiques liées à ces phénomènes sans un bon système d'information. Pour bien

préparer l'avenir ainsi que pour continuer d'assurer la pertinence et l'efficacité de son programme, le Campus Macdonald doit être mieux équipé. En conséquence,

la Commission lui recommande d'élaborer une Politique institutionnelle d'évaluation de son programme qui inclura un système d'information efficace lui permettant de suivre le cheminement scolaire des élèves, de la demande d'admission à la diplomation.

Le Campus a adopté une politique de promotion de la qualité de la langue anglaise, *English across the curriculum*, qui vise à sensibiliser tous les enseignants du programme à l'importance pour les élèves d'atteindre un bon niveau de compétence linguistique en anglais. Toutefois, la politique n'est pas appliquée rigoureusement.

Le développement du programme est assuré par le directeur, assisté de son adjoint et de l'équipe d'enseignants réguliers. Le profil de sortie, par le biais des objectifs pédagogiques, et les activités d'apprentissage ont été déterminés lors de la récente révision du programme. Le programme bénéficie d'une bonne concertation entre les professeurs et des forts liens que ces derniers entretiennent avec le milieu agricole. De plus, l'établissement a organisé pour ses enseignants des activités de formation variées dispensées par le *Center for University Teaching and Learning* de l'Université McGill.

Le programme comptant moins de 100 élèves, il rencontre des défis particuliers au regard du soutien à l'apprentissage et des activités parascolaires.

À cause du nombre limité d'élèves dans le programme, il est difficile pour le Campus de mettre en place les mesures de soutien à l'apprentissage qui sont habituellement disponibles aux élèves, comme les centres d'aide en langue maternelle et en langue seconde ou le tutorat. Il existe pourtant un besoin pour ce type de mesures, notamment chez des élèves de langue maternelle française. En conséquence,

la Commission recommande au Campus Macdonald de développer des services de soutien à l'apprentissage, au besoin en négociant des ententes de service avec les institutions environnantes.

Enfin, l'offre d'activités parascolaires est elle aussi affectée par le nombre d'élèves. En effet, bien que de très nombreuses activités soient disponibles à l'ensemble des étudiants, qu'ils soient au collégial ou au niveau universitaire, le petit nombre d'élèves dans le programme rend difficile l'organisation d'une variété d'activités qui répondraient aux besoins spécifiques d'élèves de niveau collégial. Le Campus gagnerait à organiser des

activités parascolaires adaptées à l'âge et aux intérêts des élèves du programme, au besoin en s'associant à d'autres institutions.

Les services aux élèves

Les services offerts aux élèves du programme sont les mêmes que ceux proposés aux étudiants universitaires. Certains sont offerts sur le site même du Campus soit de façon permanente, comme le service de placement, ou à des jours déterminés, comme les consultations médicales, et d'autres sont disponibles au campus du centre-ville de l'Université McGill. Une navette assure régulièrement la liaison entre les deux sites.

Les élèves du programme forment une clientèle différente des étudiants universitaires : ils sont plus jeunes et ils ont quitté le milieu familial plus récemment. Il y aurait lieu pour le Campus de se demander s'ils ont des besoins spécifiques qui ne sont pas comblés par les services disponibles présentement.

La gestion des ressources humaines

Le personnel oeuvrant dans le programme, enseignants, employés de soutien, professionnels et techniciens, est employé par l'Université McGill et il est donc soumis à la politique de gestion des ressources humaines de cette dernière.

Le directeur du programme est responsable de l'embauche des enseignants qui sont attirés à cette formation. Parmi eux, six dispensent la formation spécifique; ils ont le statut de *Faculty lecturer* et ils bénéficient d'une certaine sécurité d'emploi dans le programme, sans être cependant directement admissibles à la permanence au sein de la Faculté. La formation générale est habituellement enseignée par des employés embauchés comme chargés de cours, qui ont donc un lien d'emploi moins fort avec l'établissement. Enfin, des professeurs de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement enseignent des cours spécifiques dans le programme collégial.

Les pratiques de gestion des ressources humaines du programme ont résulté en l'embauche d'un personnel compétent et dévoué. Le Campus Macdonald a, de plus, fourni à ses enseignants du perfectionnement pédagogique pertinent. Enfin, la visite a permis de constater le respect mutuel que se portent les enseignants et les autres membres du personnel, dont les techniciens oeuvrant dans les laboratoires informatiques, à la serre ou à la ferme. Cette attitude se reflète aussi dans les relations entre le personnel et les élèves.

Le programme est offert par une équipe motivée et très qualifiée, dans un climat de confiance et une atmosphère propices à l'apprentissage. Les fonctions de gestion liées aux ressources humaines sont donc exercées de façon fort efficace. La Commission souligne la qualité du travail et le dévouement du directeur du programme.

La gestion des ressources matérielles, informationnelles et financières

Le programme *Gestion et exploitation d'entreprise agricole* est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. La subvention qui y est rattachée a décliné dans les vingt dernières années alors que le nombre d'élèves a augmenté, ce qui a causé un certain inconfort, dont le rapport d'autoévaluation institutionnelle a rendu compte. Des discussions ont été entreprises avec le Ministère depuis et le Campus a bon espoir d'en arriver à une solution avantageuse pour les deux parties.

Les ressources financières sont gérées par le directeur du programme. Certaines dépenses sont engagées par le programme lui-même; c'est le cas des salaires des enseignants qui lui sont attribués et du personnel qui y travaille en exclusivité. Les autres dépenses consistent en des remboursements à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement pour l'utilisation de biens et services (équipements et bâtisses, services aux étudiants) et pour la portion du salaire des enseignants de la Faculté qui dispensent des cours dans le programme.

Le Campus dispose donc des mêmes ressources matérielles que la formation universitaire. Ces ressources sont abondantes et de bonne qualité, quoique la disponibilité des équipements informatiques pourrait s'améliorer. Les élèves ont accès à la serre et à la ferme de l'Université, des installations très bien dotées. Toutefois, l'établissement a récemment dû composer avec un problème d'accessibilité à la ferme pour les élèves du programme collégial. Ces difficultés tenaient à diverses raisons liées à la santé et à la sécurité (animales ou humaines), à la disponibilité du personnel animalier, ainsi qu'à la rigueur des protocoles de recherche, la ferme étant à la fois un site de recherche et un lieu d'enseignement. La visite a permis de constater que ce problème était en voie d'être solutionné.

La situation particulière du Campus Macdonald, qui partage les ressources de l'Université McGill, lui permet de bénéficier d'installations de qualité à un coût raisonnable. De plus, le Campus utilise de façon efficiente les fonds qu'il reçoit afin de doter le programme des équipements et du personnel nécessaires.

L'atteinte des objectifs

L'atteinte des objectifs liés au rendement des élèves et à leur cheminement sur les plans scolaire et professionnel

Dans son rapport d'autoévaluation, l'établissement présente et analyse quelques données sur le cheminement scolaire des élèves. Deux aspects le préoccupent particulièrement : la rétention des élèves après la première année et la proportion relativement forte d'élèves de troisième année qui ne diplôment pas. Il attribue le premier phénomène aux difficultés scolaires des nouveaux inscrits et au manque de maturité de certains d'entre eux. Chez les élèves de troisième année, les deux obstacles majeurs semblent être la réussite de l'épreuve uniforme d'anglais et les difficultés de logistique associées à la reprise des cours échoués.

Le Campus n'a pas analysé les taux de réussite des cours du programme, ce qui aurait pu l'éclairer encore davantage sur les difficultés scolaires de ses élèves. Il admet toutefois que, pour un bon nombre d'entre eux, la maîtrise de la langue anglaise constitue un défi considérable. Les déficiences en anglais de ces élèves affectent leurs résultats scolaires dans les cours de littérature, certes, mais aussi dans tous les cours du programme. En première session, l'établissement offre depuis peu un cours de mise à niveau en anglais aux élèves les plus faibles. Il semble que cette initiative donne des résultats prometteurs. Un examen des données statistiques montre que les indicateurs de réussite des cours mériteraient une attention particulière. La Commission s'est prononcée plus tôt dans ce rapport sur la nécessité d'offrir de meilleurs services d'aide à l'apprentissage. Elle souligne tout de même la grande disponibilité des enseignants et le soutien qu'ils apportent à leurs élèves.

Jusqu'à maintenant, le recrutement des candidats au programme s'est surtout effectué auprès des communautés rurales anglophones du Québec. Des écoles francophones sont aussi visitées, avec un assez bon succès si on en juge par la proportion d'élèves francophones admis dans le programme. Le nombre de candidats est habituellement moins élevé que la capacité d'accueil du Campus. De plus, celui-ci pratique une politique d'admission très ouverte, alors qu'il accepte la plupart des candidats qui respectent les normes d'admission au collégial. Cette situation entraîne deux conséquences. D'une part, une politique d'admission ouverte rend encore plus évidente la nécessité d'appuyer les élèves dans leur cheminement en leur offrant des mesures d'aide. D'autre part, le programme ne reçoit peut-être pas, au départ, assez d'élèves fortement motivés à poursuivre leurs études jusqu'à la diplomation pour qu'ils puissent constituer une masse critique porteuse de dynamisme et d'émulation pour l'ensemble du groupe. La

Commission invite le Campus à envisager la possibilité d'élargir ses activités de recrutement pour attirer plus d'élèves et de viser particulièrement une clientèle ayant une connaissance suffisante de l'anglais.

L'atteinte des objectifs institutionnels de nature éducative

La formation reçue par les diplômés correspond aux objectifs du programme. Toutefois, la proportion des élèves qui complètent leur formation jusqu'à l'obtention du diplôme pourrait être augmentée.

L'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages résulte en des pratiques d'évaluation cohérentes, justes et professionnelles, qui sont comprises de l'ensemble des intervenants.

Le développement de l'établissement

La détection des besoins nouveaux

Dans son rapport d'autoévaluation, le Campus a présenté une excellente analyse du contexte dans lequel opèrent aujourd'hui les producteurs agricoles. Les enseignants et la direction connaissent très bien le milieu agricole et ils y sont actifs, que ce soit par la participation à des organismes ou à des comités consultatifs, par des activités de recherche ou par la présentation de conférences. Une majorité des élèves du programme ont l'expérience de la ferme familiale et une bonne partie de ceux-ci comptent succéder à leurs parents dans l'exploitation de l'entreprise. Le programme convient à leurs attentes, puisqu'il est plutôt orienté sur le travail de l'agriculteur propriétaire. Il y aurait toutefois lieu, pour le Campus, de s'interroger sur l'approche à adopter dans le futur pour continuer à offrir une formation qui réponde aux besoins des élèves et, entre autres, pour satisfaire les besoins de ceux qui voudraient se diriger vers d'autres types d'organisation de la production. La Commission *suggère* donc au Campus de développer une expertise dans la planification à moyen terme et de rechercher des nouvelles avenues pour adapter son offre aux conditions de l'environnement.

L'efficacité des processus d'évaluation et de planification

Le Campus Macdonald a réalisé une évaluation à la demande de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, celle de la composante de la formation générale en 1998. Il a bien assuré le suivi de cette évaluation, tout comme il a porté une attention

soignée aux commentaires de la Commission lors de l'évaluation de sa PIEA. Bien qu'il ait développé peu de moyens pour assurer son développement dans le respect de sa mission, le Campus a bien utilisé, jusqu'à maintenant, ceux qu'il possède. L'élaboration d'une Politique institutionnelle d'évaluation de programme et des efforts de planification à moyen terme devraient mieux l'outiller pour assumer ses responsabilités à cet égard.

Les pratiques de communication

Au Campus Macdonald, les communications internes ne sont pas régies par une politique officielle. Les communications sont surtout informelles, mais elles sont fréquentes et habituellement efficaces. La Commission a déjà noté que le climat de travail est très bon. Cependant, à cause du caractère fortuit des échanges, l'information n'atteint pas toujours toutes les personnes intéressées. Par exemple, dans la question de l'accès à la ferme, les enseignants n'étaient pas tous informés également du développement du dossier, ce qui a influencé leur perception du problème. Afin d'améliorer les communications, le Campus se propose de réunir plus souvent l'ensemble des intervenants pour discuter avec eux des irritants et pour étudier leurs suggestions.

Les documents utilisés pour communiquer avec les candidats potentiels et avec les nouveaux admis donnent une idée générale du programme, mais ils ne sont pas assez explicites pour que l'élève ait une bonne compréhension des activités d'apprentissage offertes durant les trois ans de la formation. Celle-ci comporte plusieurs champs d'intérêt, qui ne peuvent tous être couverts en première année. Il est donc important que le nouvel inscrit réalise la diversité des apprentissages qu'il y fera et qu'il sache que les spécialités qui l'intéressent seront couvertes à un moment précis du programme. Avec une image plus juste du programme de formation, l'élève sera vraisemblablement plus intéressé à persister dans ses études et à s'ouvrir aux secteurs de la connaissance pour lesquels il a moins d'affinités. La Commission *suggère* donc au Campus de réviser ses documents d'information et de recrutement, dont son site Web, pour les rendre plus efficaces et plus complets.

Le suivi de l'évaluation

Le Campus Macdonald n'a pas produit de plan d'action à la suite de son autoévaluation. Il a plutôt insisté sur l'achèvement des actions qu'il avait déjà entreprises après les évaluations de la formation générale et de la PIEA. Il a aussi entrepris une réflexion dans le but de réviser sa PIEA et de modifier ses instances de gestion. Cependant, pour bénéficier pleinement de cet exercice, le Campus doit orienter et planifier plus rigoureusement ses prochains gestes. En conséquence, la Commission lui *suggère* de se donner un plan d'action qui tienne compte des besoins des élèves, des résultats de son autoévaluation et des conclusions du présent rapport d'évaluation.

Conclusion

Au terme de son évaluation, la Commission estime que le Campus Macdonald assume bien les responsabilités qui lui sont confiées.

Le Campus dispose d'un mode d'organisation et de gestion qui lui permet de s'acquitter efficacement de sa mission. La Commission souligne en particulier la valeur du programme, le dévouement du personnel et son intérêt pour le bien des élèves, la qualité des ressources matérielles et l'engagement du directeur envers la mission de l'établissement.

Jusqu'à maintenant, le Campus a pris les moyens appropriés pour assurer son développement, entre autres en utilisant sa grande connaissance du milieu agricole pour bien aménager son programme. Toutefois, il devra se doter d'une Politique d'évaluation de son programme (PIEP), afin de s'assurer d'en maintenir la qualité et la pertinence. Il devra aussi élargir l'éventail des services d'aide à l'apprentissage offerts à ses élèves.

Les suites de l'évaluation

En réponse au rapport préliminaire d'évaluation institutionnelle, le Campus Macdonald a souscrit à l'analyse faite par la Commission Il a aussi fait des remarques qui ont amené quelques précisions et nuances.

La Commission souhaite être informée, au moment opportun, des progrès réalisés au regard des recommandations contenues dans le présent rapport.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président